



Guide de développement durable

AGISSONS POUR DES GÉNÉRATIONS!

Août 2009

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. Qu'est-ce-que le développement durable	3
2.1. Définition	3
2.2. Les 3RV.....	5
2.3. Son application quotidienne	6
2.4. La dimension sociale	6
3. Le processus et les étapes de mise en oeuvre	6
3.1 Politique et engagement.....	6
3.2 Facteurs de succès.....	7
3.3 Pièges à éviter	7
4. Les outils	8
4.1. Programme « ICI, ON RECYCLE »	8
4.2. Centre St-Pierre	9
4.3. Table de travail en développement durable de l'industrie canadienne du textile .	10
4.4. Les Éco-centres et autres centres de recyclage.....	11
4.5. Le Guide des technologies propres	11
5. Conclusion	11
6. Quelques bonnes adresses électroniques	12
7. Bibliographie	16
8. Webographie	16

ANNEXES

Annexe I	Politique du CSMO Textile.....	13
Annexe II	Liste des actions en développement durable.....	15
Tableau I	Les 3 dimensions du développement durable.....	4
Tableau II	Les dimensions détaillées du développement durable	4
Tableau III	Les niveaux de participation du programme de reconnaissance	8

Note au lecteur : Ce guide se désigne comme un outil pour tout organisme ou entreprise qui désire s'engager dans un processus de développement durable. De loin l'idée d'en faire un outil complet et complexe, il fournit plutôt une base de départ simple et conviviale qui servira à démarrer un tel projet.

1. Introduction

En 2008, le CSMO Textile s'est intéressé de plus près au concept du développement durable et, par le fait même, a participé à de courtes séances de formation et d'information pour en apprendre plus sur le sujet. Cela a permis bien sûr une sensibilisation et un positionnement clair sur le désir de l'organisation de faire sa part sur l'empreinte écologique et sur l'environnement. L'ouverture de l'équipe sur divers sujets et philosophie en lien avec le développement durable a fait qu'il était tout naturel de s'engager individuellement et collectivement dans une telle démarche.

Une fois cette décision prise, il fallait savoir par où commencer. L'implantation de ce concept semblant si simple était entourée d'un épais brouillard qui, heureusement, s'est rapidement dissipé lorsque les outils nécessaires à notre démarche se sont matérialisés. Partager notre expérience? Pourquoi pas! C'est ce qui nous a poussés à développer ce guide dans lequel le lecteur pourra prendre connaissance d'une définition globale et plus terre-à-terre du développement durable, voir le processus et les étapes de mise en œuvre basés sur notre expérience de même que des outils, dont certains nous ont aidés alors que d'autres pourront éventuellement nous servir dans notre démarche ou dans la vôtre.

2. Qu'est-ce que le développement durable?

Afin de bien diriger ses actions vers une démarche de développement durable, il faut avoir en tête une vue globale et une vue près de la réalité quotidienne pour comprendre ce qu'est le développement durable. Pour commencer, une définition tirée du site www.wikipedia.org.

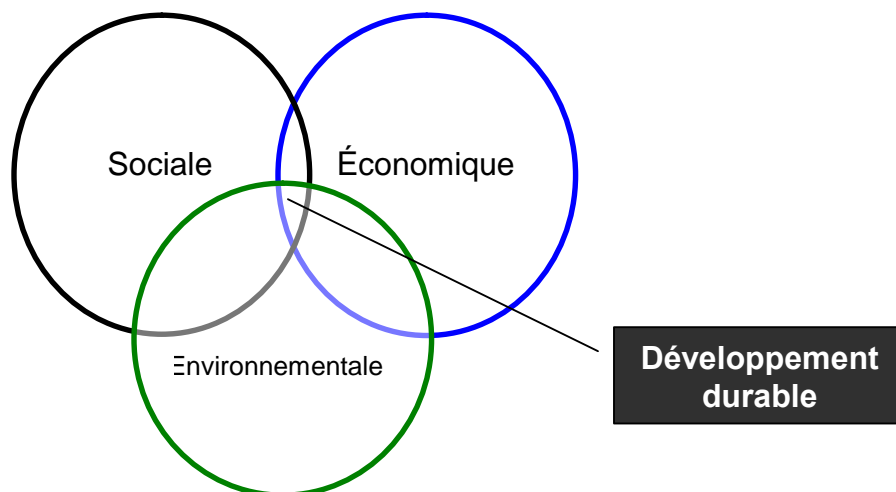
2.1. Définition

Le développement durable touche les aspects écologiques et culturels généraux de la planète. En 1987, la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement* dans le [Rapport Brundtland](#) le définit comme suit :

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

En des termes plus pragmatiques, la SADC des Laurentides, dans son *Répertoire des programmes financiers et des services conseils en développement durable* signifie que le développement durable englobe 3 dimensions qui sont celles-ci : sociale, économique et environnementale. Le développement durable est le fruit de la réunion de chacune des dimensions.

Tableau I
Les 3 dimensions du développement durable



Pour une meilleure compréhension, voyez le tableau II ci-dessous.

Tableau II
Les dimensions détaillées du développement durable

DIMENSION SOCIALE	DIMENSION ÉCONOMIQUE	DIMENSION ENVIRONNEMENTALE
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de vie • Main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Pérennité de l'entreprise • Diversification de l'offre • Achats de produits fabriqués localement ou au Québec • Mise en valeur de la nature • Authenticité 	<ul style="list-style-type: none"> • Recyclage • Réduction de consommation • Réduction de gaz à effet de serre • Renouvellement des ressources • Choix des matériaux non polluants • Longévité des produits • Respect des normes • Responsabilité • Innovation

En résumé, le développement durable passe par ces 3 dimensions bien que la tendance actuelle soit de porter une attention particulière à la dimension environnementale. C'est de cet angle que la règle des 3RV prend toute son importance.

2.2. Les 3RV

La règle des 3RV est un moyen simple et efficace de faire sa part pour l'environnement. Ce sigle se définit comme suit : **R**éduction à la source, **R**éemploi, **R**ecyclage et valorisation. Voici une courte explication de chacune de ces notions.

La **RÉDUCTION À LA SOURCE** part du principe que le déchet qui n'est pas produit est le moins nuisible pour l'environnement. Elle nécessite un changement important de comportement dans les activités quotidiennes. Il suffit de penser au temps et aux efforts que cela nous a pris pour intégrer l'utilisation des sacs réutilisables pour faire l'épicerie. Encore aujourd'hui, il nous arrive de les oublier.

Comment réduire à la source? Entre autres, en évitant l'achat de produits suremballés ou en portion individuelle, en imprimant en mode recto-verso, en utilisant le courriel au lieu du télécopieur.

Le **RÉEMPLOI**, quant à lui, vise la réutilisation d'un objet en lui donnant une nouvelle vie. À titre d'exemple, les petits contenants de yogourt en plastique peuvent servir de pot pour les semis, les boîtes de chaussures une fois décorées seront pratiques pour le rangement de menus objets ou photos, les cartouches d'encre des imprimantes peuvent être réencrées, les feuilles imprimées peuvent servir de bloc-notes en écrivant au verso, etc.

Le **RECYCLAGE** est un principe bien connu et populaire. Il consiste en un procédé de traitement des déchets industriels et des déchets ménagers qui permet de réintroduire, dans le cycle de production d'un produit, des matériaux qui le composent. Le recyclage concerne principalement le papier, le carton, le verre, le métal et le plastique. Celui-ci a deux conséquences écologiques majeures : la réduction du volume de déchets et la préservation des ressources naturelles.

Depuis plusieurs années déjà, les entreprises ont mis à la disposition de leurs employés différents bacs de recyclage dans lesquels le papier, les bouteilles et les cannettes sont recyclés.

La **VALORISATION** est l'utilisation des matières autrement que par le réemploi et le recyclage. Un bel exemple est le compostage des feuilles mortes ou des résidus de table et de jardin. Le compost ainsi produit sert d'engrais pour les plates-bandes et le potager. Certaines régions offrent le service de ramassage des déchets compostables ce qui permet à des entreprises de mettre en œuvre ce type d'activité dans leur milieu de travail.

2.3. Son application quotidienne

Il est de la responsabilité de chacun d'adopter des comportements qui visent le développement durable. Plusieurs personnes croient encore que les ressources naturelles sont intarissables. En conséquence, il est normal de faire face à de la résistance au changement et à un manque de collaboration. Il faut être patient et revenir à la charge.

Malgré tout, de simples gestes peuvent être posés et compter pour beaucoup sans que personne ne se sente lésée, par exemple fermer les lumières lorsque l'on quitte une pièce, diminuer le thermostat du bureau, se servir de vaisselle et d'ustensiles réutilisables au lieu de carton et de styromousse, utiliser du papier recyclé.

2.4. La dimension sociale

Quoi que moins médiatisée, la dimension sociale rejoint le développement durable en endossant une nouvelle forme d'activités pour soutenir la collectivité. Les actions privilégiées ne se limitent plus au financement d'équipes sportives. Les entreprises ont à cœur d'adopter des actions responsables au sein de la communauté qui touchent les domaines des sciences, de la culture, de l'environnement et de la santé. Une belle façon de faire, c'est par le bénévolat. On peut penser à ces employés qui donnent 4 heures de leur temps pour faire le nettoyage d'une piste cyclable au printemps ou font de menus travaux pour un organisme communautaire. C'est un bel exemple pour les employés qui suivent le sillon tracé par l'employeur.

3. Le processus et les étapes de mise en œuvre

Les étapes et le processus décrits ci-dessous sont basés sur l'expérience du CSMO Textile et sont à titre d'exemple. Il ne tient qu'à l'entreprise de s'en servir ou d'y aller avec son propre plan d'action.

3.1. Politique et engagement

ÉTAPE 1 L'entreprise qui choisit de passer au mode « vert » doit tout d'abord sensibiliser ses employés et s'assurer de leur collaboration dans la mise en place et le maintien de cette nouvelle orientation. Une courte présentation *powerpoint*, dans laquelle le concept et les principes sont expliqués, est un bon média pour le faire.

ÉTAPE 2 Parallèlement, elle pourra se doter d'une politique d'entreprise qui confirmera officiellement le virage. Celle-ci devrait inclure entre autres des mesures reliées aux dimensions sociale, économique et environnementale.

Comme exemple, la politique du CSMO Textile est annexée au présent guide (voir annexe I).

ÉTAPE 3 Pour savoir où l'on s'en va, il faut savoir d'où l'on vient. La prochaine étape consiste donc à faire un inventaire des actions déjà en place dans le milieu qui favorisent le développement durable. Cet inventaire sera suivi d'une consultation des employés pour déterminer d'autres actions à privilégier qui permettront l'atteinte de l'objectif de la politique. Dans cet inventaire, pouvant être présenté sous forme de tableau, une colonne « Objectif » et une autre « Catégorie » sont recommandées afin de faire un lien rapide avec les exigences du programme « ICI, ON RECYCLE » qui sera présenté dans une prochaine section.

ÉTAPE 4 Pour en assurer le suivi, il est préférable de déterminer un échéancier et de nommer une ou des personnes responsables de chacune des actions. La liste de toutes les actions peut être mise à la disposition de chacun via un dossier partagé. La liste du CSMO Textile est disponible en annexe.

CONSEIL :

Si le nombre d'employés est élevé, il est préférable de mettre sur pied un comité porteur du dossier qui sera composé d'employés représentatifs des divers services ou des équipes de travail.

3.2. Facteurs de succès

- Avoir la volonté et l'engagement de la direction à faire un changement vers un meilleur environnement.
- Sensibiliser et impliquer les employés dans le changement.
- Choisir des actions simples, concrètes et réalisables dont les effets seront bénéfiques rapidement.
- Pour s'approprier et bien piloter le dossier, la personne ou les personnes porteuses doivent compter sur la formation et l'aide de ressources externes, si nécessaire, afin d'acquérir les compétences et les connaissances sur le sujet.
- Prêcher par l'exemple pour convaincre son entourage.

3.3. Pièges à éviter

- Prendre le virage vert demande un changement dans les habitudes de la plupart des personnes. Il faut donc éviter de mettre trop de pression et faire plutôt preuve de patience.
- Éviter de jouer à la police.

- Viser trop haut : il vaut mieux cibler quelques actions simples au départ et les réaliser. Au fur et à mesure que les actions se concrétiseront, il s'agira d'en ajouter de nouvelles.

4. Les outils

À moins d'être un spécialiste en la matière, le démarrage d'un projet de développement durable dans son entreprise peut être ardu. Pour faciliter le projet, quelques outils sont proposés par diverses organisations. Il ne faut surtout pas hésiter à s'en inspirer pour mettre en place ses propres outils.

4.1. Programme « ICI, ON RECYCLE »

RECYC-QUÉBEC oriente, met en œuvre et coordonne des activités visant la mise en valeur des matières résiduelles en assurant la gestion de certains programmes, en développant les connaissances pertinentes et en mobilisant les différents acteurs afin de réduire la génération de matières résiduelles et de diminuer les quantités à éliminer.

C'est en lien avec ses orientations que cet organisme a mis le programme de reconnaissance « **ICI, ON RECYCLE** » à la disposition des entreprises soucieuses de leur performance environnementale et qui désirent s'engager dans une gestion responsable de leurs matières résiduelles. Ce programme s'adresse aux industries, aux commerces et aux institutions de toutes les tailles, d'où vient le sigle ICI.

Pour être reconnues, les entreprises doivent atteindre trois niveaux de participation soit **l'engagement**, la **mise en œuvre** et la **performance**. Dans le tableau III, chacun des niveaux de participation fait état des critères d'évaluation et de la visibilité suivant l'acceptation du dossier après son étude.

Tableau III
Les niveaux de participation du programme de reconnaissance

NIVEAU	CRITÈRES	VISIBILITÉ
1 ENGAGEMENT	<p>La direction de l'établissement doit s'engager à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. • Identifier les matières résiduelles générées dans l'établissement. • Mettre en place des mesures de gestion des matières résiduelles selon le principe des 3RV (Réduire, Réemployer, Recycler, Valoriser), pour les matières résiduelles visées par la <i>Politique</i>. • Communiquer l'engagement aux employés et les sensibiliser à la <i>Politique</i> et à une gestion responsable des matières résiduelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration d'engagement • Liste des ICI de niveau 1 sur le site Internet de Recyc-Québec

<p style="text-align: center;">2 MISE EN ŒUVRE</p>	<p>L'établissement doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir mis en œuvre au minimum cinq mesures de réduction ou de réemploi qui rejoignent au moins 3 catégories de matières résiduelles. • avoir mis en œuvre des mesures de recyclage ou de valorisation pour un minimum de 3 catégories de matières résiduelles. • avoir réalisé au moins 3 activités d'information ou de sensibilisation sur la gestion responsable des matières résiduelles auprès du personnel ou de la clientèle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat • Liste des ICI de niveau 2 sur le site Internet de Recyc-Québec • Communiqué de presse • Outils promotionnels ICI ON RECYCLE!
<p style="text-align: center;">3 PERFORMANCE</p>	<p>L'établissement doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux critères du niveau 2. <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteindre un taux global de mise en valeur de 80 % sur le potentiel valorisable pour le recyclage et la valorisation des matières résiduelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat d'attestation de performance • Fiche descriptive de l'établissement diffusée sur le site Internet de Recyc-Québec • Liste des ICI de niveau 3 sur le site Internet de Recyc-Québec • Communiqué de presse • Promotion dans divers médias • Outils promotionnels ICI ON RECYCLE!

Source : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Il est possible aux établissements de s'inscrire directement aux niveaux 2 ou 3 sans passer par le niveau inférieur. Des frais d'analyse de dossier sont aussi exigés lorsque l'entreprise pose sa candidature aux niveaux 2 et 3. Le montant de ces frais est disponible sur le site Internet de Recyc-Québec.

CONSEIL :

Une liste des mesures des 3RV contribuant à la mise en place d'un système de gestion des matières résiduelles est disponible sur le site de Recyc-Québec sous l'icône *ICI, ON RECYCLE* dans le lien *Outils d'accompagnement*. Cette liste aide grandement les entreprises en leur proposant des exemples de mesures simples à mettre en place pour chacune des catégories de matières résiduelles. Elle servira aussi à compléter le niveau 2 du programme.

Pour prendre connaissance de tous les détails de ce programme ou pour s'inscrire, il suffit de visiter le www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

4.2. Centre St-Pierre

Le Centre St-Pierre, situé à Montréal, est un **centre d'éducation populaire** offrant des services de formation, d'accompagnement et d'intervention communautaire dans tout le

Québec. Cet organisme a décidé, en mai 2007, de réduire son empreinte sur l'environnement. En premier lieu, leur démarche a débuté par l'adoption de pratiques écologiques dans leur milieu. Dans un deuxième temps, il y a eu un transfert de leur expertise à des organismes communautaires du Québec et autres. Un support a aussi été donné dans la réalisation des projets de ces organisations désirant aller de l'avant elles aussi.

Sur le site Internet du CSP, un outil pratique est à la disposition de quiconque veut s'en inspirer. Il s'agit du guide [Passez au vert!](#) Celui-ci contient une multitude de trucs et astuces, de pièges à éviter, d'exemples de politique, d'adresses internet et autres. Une journée de formation sur le sujet est aussi offerte. C'est un bel outil de sensibilisation et d'information.

4.3. Table de travail en développement durable de l'industrie canadienne du textile

En 2006, le secteur textile a décidé aussi de faire sa part pour l'environnement en instaurant la Table de travail en développement durable de l'industrie canadienne du textile, nommée la T2D2.

Cette table, composée d'industriels, de personnes provenant d'organismes publics et privés, de représentants gouvernementaux et de consultants, a comme objectif de stimuler la mise en œuvre de projets en développement durable et d'aider les entreprises à :

- Concevoir des textiles et des applications textiles qui consomment moins de matières premières et de ressources énergétiques durant leur fabrication et leur distribution.
- Concevoir des textiles qui, en fin de vie, pourraient être retournés dans la chaîne d'approvisionnement.
- Concevoir des applications qui pourraient capturer les milliers de tonnes de produits textiles qui finissent présentement dans les sites d'enfouissement.

La T2D2 traite avec les entreprises qui désirent aller plus loin dans leur réflexion et étendre le concept à toutes les sphères de l'entreprise que ce soit la productivité, l'organisation, l'énergie, les fournisseurs et autres.

Pour tout renseignement concernant cet organisme, visiter le www.t2d2.ca.

4.4. Les Éco-centres et autres centres de recyclage

Pour ce qui est des résidus domestiques, la plupart des municipalités fournissent les services d'un éco-centre qui permet de faire un pas de plus en matière de recyclage, compostage, réemploi et valorisation. Les quantités et les matières acceptées sont bien définies. D'autres centres de récupération peuvent être disponibles. Pour en savoir davantage, il suffit de contacter sa municipalité ou de se renseigner auprès de ses fournisseurs. Voici un site sur lequel sont recensés les éco-centres de diverses régions : www.detoutpourtout.com

4.5. Le Guide des technologies propres

Il y a quelques années déjà, le Guide des technologies propres a été développé en collaboration avec le CSMO de l'environnement. Il traite particulièrement des produits chimiques utilisés en entreprise, de l'importance de questionner leur utilisation et de faire les changements qui s'imposent.

C'est un excellent exercice à faire qui, en plus, permet de faire des économies parfois substantielles.

5. Conclusion

Peu importe les grands discours et les théories, le développement durable est une question de gestes posés individuellement et de façon quotidienne tout d'abord. Celui-ci se transpose facilement d'un milieu à un autre et passe par de simples actions logiques comme par exemple la fermeture des lumières à la sortie d'une pièce. Il se trouve aussi dans l'achat des produits de nettoyage certifiés biodégradables et sans phosphate, des produits régionaux et nationaux, la réutilisation de certains objets pour leur donner une deuxième vie, dans le recyclage et le compostage, etc.

Il faut toutefois faire attention et éviter de tomber dans l'excès sous le prétexte d'être écologique. Les décisions prises quant à une consommation sensée doivent être logiques avec l'objectif visé. Par exemple, l'utilisation d'un bâton de bois pour brasser un café au lieu du bâtonnet de plastique est-elle plus sensée?

En terminant, ces micro-gestes ne sont en fait qu'une infime partie d'un immense écosystème dans lequel tous les acteurs doivent se concerter et s'unir pour parvenir à renverser la destruction de notre planète... Rappelons-nous qu'agir individuellement c'est bien, mais agir collectivement, c'est encore mieux! Pour parvenir à protéger notre environnement, c'est à chacun de nous de montrer l'exemple et de transmettre le respect de soi et de l'environnement par le biais de nos valeurs, aux générations actuelles et futures.

6. Quelques bonnes adresses électroniques

- Centre St-Pierre (www.centrestpierre.org).
- Recyc-Québec (www.recyc-quebec.gouv.qc.ca).
- Table de travail en développement durable de l'industrie canadienne du textile (www.t2d2.ca)
- SADC des Laurentides (<http://www.sadclarentides.org>). Sur ce site, dans l'onglet « Développement durable », on trouve la version électronique du Répertoire des programmes financiers et des services conseils en développement durable de même que plusieurs adresses Internet traitant de divers points reliés à celui-ci.
- [De tout pour tout](http://www.detoutpourtout.com) (<http://www.detoutpourtout.com>)

POLITIQUE VERTE

Chacun doit faire sa part pour que notre environnement soit protégé. C'est pourquoi le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec (CSMO Textile) et ses employés, s'engagent à mettre en place des mesures favorisant le développement durable et des habitudes de travail et de consommation responsables ayant un impact positif sur notre environnement.



Agissons pour des générations!

Les objectifs poursuivis par cet engagement sont :

1. Appliquer le principe des 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation).
2. Protéger et améliorer la qualité de notre environnement.
3. Promouvoir des habitudes de travail et de consommation responsables en matière de protection de l'environnement.

Pour atteindre ses objectifs, le CSMO Textile et ses employés s'engagent à réaliser les actions suivantes :

Énergie (eau, air, électricité)

- Lors d'inoccupation, diminuer le thermostat et fermer les lumières des aires communes et des bureaux.
- Fermer les portables à la fin de la journée de travail ou mettre en mode « veille ».
- Prendre les moyens pour assurer un faible débit d'eau de la toilette.
- Réduire l'impact du transport en regroupant des sorties.

Papeterie et impression

- Récupérer les feuilles déjà utilisées pour écrire au verso avant de les mettre à la récupération.
- Imprimer les documents en recto-verso.
- Imprimer en noir et blanc.
- Imprimer les courriels reçus seulement lorsque nécessaire.
- Privilégier l'envoi de courriel au lieu de télécopie.

Fournitures de bureau

- Faire une consommation raisonnable des fournitures de bureau.
- Tenir un inventaire serré des stocks.
- Utiliser uniquement du papier recyclé.

Vaisselle, ustensiles, linge de cuisine, de toilette et autres

- Utiliser de la vaisselle et des ustensiles réutilisables.
- Utiliser des linges de cuisine et des serviettes à mains lavables.
- Utiliser un filtre permanent pour le café.
- Utiliser des produits biodégradables pour l'entretien ménager.
- Utiliser des produits de santé biodégradables (savon à main, etc.).
- Utiliser du papier de toilette recyclé.

Autres

- Utiliser les bacs à recyclage disponibles dans chacun des bureaux et aires communes.
- Acheter des trucs avec moins d'emballage et éviter les portions individuelles.
- Utiliser une bouteille réutilisable pour éviter l'achat d'eau embouteillée de format individuel pour les sorties.
- Récupérer les piles dans une boîte prévue à cet effet.
- Favoriser l'achat de produits québécois, produits textiles inclus.
- Favoriser l'organisation d'événements en tenant compte du développement durable.

Adopté le 15 avril 2009

ANNEXE II – Liste des actions en développement durable

LISTE DES ACTIONS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

	Objectifs	Catégorie	Actions	Lieu	Échéance	Resp.	Indicateurs mesurables	
							Avant	Obtenus
Déchets	Recyclage et valorisation	Autres matières	Avoir un point central de récupération des piles	Papeterie	FAIT	Tous		
Développement durable	Recyclage et valorisation	Autres matières	Privilégier l'achat de papier de toilette recyclé	Salle de toilette	FAIT	Christine		
Déchets	Recyclage et valorisation	Fibres	Récupérer le papier	Toutes les aires	FAIT	Tous		
Déchets	Recyclage et valorisation	Fibres	Récupérer le carton	Toutes les aires	FAIT	Tous		
Développement durable	Recyclage et valorisation	Fibres	Privilégier l'achat de papeterie recyclé	Bureaux	FAIT	Christine		
Déchets	Recyclage et valorisation	Plastique-Verre-Métal	Récupérer le plastique, le verre, le métal ainsi que les contenants consignés	Cafétéria	FAIT	Tous		
Énergie	Réduction et réemploi	Autres matières	Éliminer les imprimantes individuelles et centraliser les impressions sur une seule imprimante noir et blanc	Bureaux	FAIT	Tous		
Déchets	Réduction et réemploi	Autres matières	Faire le ménage de nos tiroirs et bureaux pour récupérer et placer dans l'armoire à papeterie tous les objets qui ne nous servent pas (articles de bureau et papeterie).	Bureaux	FAIT	Tous		
Déchets	Réduction et réemploi	Autres matières	Tenir un inventaire serré de tout ce qu'on possède	Bureaux	FAIT	Tous		
Déchets	Réduction et réemploi	Autres matières	Avoir des serviettes à mains lavables pour la salle de toilette	Salle de toilette	FAIT	Tous		
Déchets	Réduction et réemploi	Autres matières	Acheter des trucs avec moins d'emballage. Ex.: lait et sucre en quantité au lieu de portion individuelle	Cafétéria Salles de conférence	FAIT	Tous		
Énergie	Réduction et réemploi	Énergie	Fermer l'ordinateur et l'imprimante sur le bureau avant (réception)	Réception	FAIT	Tous		
Air	Réduction et réemploi	Énergie	Regrouper des rendez-vous lors de sortie		FAIT	Tous		
Eau	Réduction et réemploi	Énergie	Prendre les moyens pour assurer un faible débit d'eau de la toilette.	Salle de toilette	FAIT	Tous		
Eau - Air	Réduction et réemploi	Énergie	Acheter des produits ménagers biodégradables et des produits de santé verts (savon à mains)	Toutes les aires	FAIT	Tous		
Électricité	Réduction et réemploi	Énergie	Baisser le thermostat et fermer l'éclairage après la journée de travail ou dans les pièces où il n'y a personne	Toutes les aires	FAIT	Tous		
Électricité	Réduction et réemploi	Énergie	Fermeture des portables après la journée de travail ou mise en mode "veille" (exception: réseau)	Bureaux	FAIT	Tous		
Déchets	Réduction et réemploi	Fibres	Récupérer les feuilles déjà utilisées pour écrire au verso ou faire des blocs-notes	Bureaux	FAIT	Tous		
Déchets	Réduction et réemploi	Fibres	Imprimer nos documents en recto-verso	Bureaux	FAIT	Tous		
Déchets	Réduction et réemploi	Fibres	Imprimer nos documents en noir et blanc	Bureaux	FAIT	Tous		
Déchets	Réduction et réemploi	Fibres	Imprimer les courriels reçus seulement lorsque c'est nécessaire	Bureaux	FAIT	Tous		
Déchets	Réduction et réemploi	Fibres	Envoyer des courriels au lieu de télécopier	Bureaux	FAIT	Tous		
Déchets	Réduction et réemploi	Fibres	Utiliser un filtre permanent pour le café au lieu des filtres en papier	Cafétéria Salles de conférence	FAIT	Tous		
Déchets	Réduction et réemploi	Plastique	Utiliser des ustensiles et de la vaisselle réutilisables	Cafétéria Salles de conférence	FAIT	Tous		
Déchets	Réduction et réemploi	Plastique	Acheter des bouteilles réutilisables pour cesser l'utilisation d'eau embouteillée petit format (lors de sortie)		FAIT	Tous		
Développement durable			Faire l'achat de produits québécois		FAIT	Tous		

Bibliographie

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES FEMMES EN ENVIRONNEMENT, *L'éco-responsabilité commence avec les 3RV*, dépliant sur l'éco-responsabilité,

SADC DES LAURENTIDES, « *Répertoire des programmes financiers et des services conseils en développement durable* », bottin des ressources, octobre 2008.

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, « *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* », 30 septembre 2000, 132^e année, no 39.

CENTRE ST-PIERRE, *Formation « Suivez le guide : passez au vert! »*, septembre 2008.

Webographie

Centre St-Pierre (www.centrestpierre.org)

De tout pour tout (www.detoutpourtout.com)

Le recyclage (www.le-recyclage.com)

Recyc-Québec (www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)

Table de travail en développement durable de l'industrie canadienne du textile (www.t2d2.ca)